

CULTURE ET PATRIMOINE

Le constat :

Il serait injuste de ne pas reconnaître que des efforts ont été faits en matière de programmation culturelle même si celle-ci reste, à notre avis, beaucoup trop élitiste.

Nos propositions :

- Prolonger le dynamisme culturel en lui donnant du contenu et en faisant participer davantage les associations.
- Encourager le travail de fond, d'éducation en allant au-delà du spectaculaire et de la représentation, et en donnant davantage de place à la créativité : implication des écoliers et de leurs aînés.
- Donner une dimension communautaire au conservatoire de musique. C'est à la fois un moyen de le consolider et de le développer. Aujourd'hui, cet établissement qui dispense déjà des cours aux enfants de quelques communes voisines pèse lourdement sur le budget communal. La dépense pourrait être atténuée et mutualisée avec un transfert à la communauté de communes.
- Construire une véritable bibliothèque/médiathèque municipale. Un tel équipement fait actuellement défaut. C'est un manque qu'il faut combler dans l'intérêt de tous ceux qui aiment le livre, pour faciliter le travail des écoles, pour s'adapter aux nouveaux médias et mettre la culture à portée de tous.
- Mieux utiliser la salle Jean Monnet notamment en la rendant plus accessible aux associations communales. Actuellement elle ne peut être utilisée qu'une fois par an gratuitement par chaque association. C'est trop restrictif d'autant que, en plus des tarifs de location dissuasifs, des contraintes supplémentaires techniques et de gardiennage rendent cette salle inabordable. Quelle association ou usager peut se permettre de verser de 700 à 1.500 € (en fonction de la configuration de la salle) pour une soirée !
- Développer et mutualiser les actions culturelles au sein de la Communauté de communes pour dynamiser ce qui existe déjà (le festival «Au Sud du Nord» de Boissy-le-Cutté, Festi'Vallée à Souzy) et favoriser l'éclosion de nouvelles initiatives.
- Protéger réellement le patrimoine local. Par exemple, l'église primitive du XIème siècle située sous l'église actuelle **doit être mise en valeur**. La réalisation d'une fouille dans les règles de l'art permettra de démontrer son triple intérêt : historique, architectural et archéologique.